Questions orales

BILL CONCERNANT LES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

MESURE PRÉVOYANT LA MISE EN CIRCULATION DE PIÈCES COMMÉMORATIVES ET DE TIMBRES AINSI QUE L'ADMINISTRATION D'UNE LOTERIE

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du président du Conseil du Trésor) demande à présenter le bill C-196, concernant les Jeux olympiques d'été de 1976.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

OUESTIONS ORALES

[*Traduction*] ● (1110)

LA FISCALITÉ

LES RÉDUCTIONS D'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS ET DE TAXES DE VENTE—L'EXCÉDENT POUR 1972-1973

L'honorable Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances, qui se souviendra sans doute que lorsqu'il a présenté, en février, son budget pour l'année en cours, ses calculs comportaient un écart d'environ un demi-milliard de dollars à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars et, de ce fait, il a surchargé les Canadiens pendant la dernière année financière de près d'un demi-milliard de dollars en impôts. Dans les circonstances, nous dirait-il s'il a révisé son estimation des impôts à percevoir au cours de la présente année et s'il est disposé à recommander de nouvelles réductions d'impôt sur le revenu des particuliers ou de nouvelles réductions des taxes de vente pour l'année en cours?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas le préambule de la question de l'honorable représentant. J'ai expliqué à la Chambre que l'écart provenait dans une large mesure de ce que la Chambre n'avait pu adopter certaines mesures législatives fondées sur les prévisions. C'est pourquoi le reste de la question de l'honorable représentant ne me semble pas exiger une réponse pour le moment.

M. Stanfield: Les estimations de perception fiscale pour l'année financière courante, présentées en février, étaient fondées sur un taux supposé d'inflation d'au plus 4 p. 100. Or, le ministre a maintenant admis que le taux d'inflation devrait atteindre 5 p. 100; c'est donc dire que les recettes du gouvernement augmenteront beaucoup plus rapidement que ses dépenses, à cause du système d'imposition progressive. Par conséquent, le ministre a-t-il l'intention d'annoncer de nouvelles réduction d'impôts ou est-il déterminé à percevoir des Canadiens cette année jusqu'à un milliard de dollars de plus sans doute qu'il ne le prévoyait au moment de la présentation de son budget?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Là encore, je ne suis pas d'accord avec les prévisions de l'honorable député. Il sait évidemment que tout changement dans la position fiscale du gouvernement sera annoncé de façon appropriée.

M. Stanfield: Ma foi, je croyais que c'était là la façon appropriée. Je ne demande pas au ministre d'accepter mes [M. Turner (Ottawa-Carleton).]

prévisions, mais je lui demande de faire preuve de réalisme.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Étant donné le taux excessif des rentrées d'impôts l'année dernière—cette année aussi, je suppose, à cause de ce que je viens de dire—le ministre peut-il nous donner une quelconque raison de son insistance à augmenter le taux d'imposition de la plupart des petites entreprises cette année par rapport à l'année dernière?

M. Turner (Ottawa-Carleton): En fait de réalisme, j'espère que l'honorable député se souvient de l'insistance dont lui et ses collègues ont fait montre pour exiger que, malgré une économie en pleine expansion, le déficit soit le double de celui prévu au budget. Lui et ses amis voulaient que le déficit dépasse les 4 milliards de dollars en dépit de l'expansion actuelle dans notre pays. S'il veut parler de réalisme, il ferait bien de relire certains de ses vieux discours.

Des voix: Bravo!

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES—L'AMÉLIORATION DU RÉGIME DE PENSION DE RETRAITE—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser une question au ministre des Transports, monsieur l'Orateur? En raison des nombreuses grèves au CN actuellement, attribuables surtout au mécontentement causé par les pensions actuelles, le ministre des Transports voudrait-il engager des pourparlers avec les dirigeants du CN dans l'espoir de réussir à améliorer ces dispositions relatives à la pension?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai bien sûr l'occasion de m'entretenir avec la direction du Canadien National de tous ces problèmes, et je le ferai certainement encore. J'ignorais que cette question-ci était le principal point en litige en ce moment, mais comme le député m'assure que c'est là le point le plus important, je vais sûrement l'étudier, car, à mon avis, il faut que les employés obtiennent satisfaction dans ce domaine.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre me permettrait-il de lui signaler que dans ma question, j'ai dit que les dispositions relatives à la pension étaient une des questions importantes. Comme il a admis que ce problème devrait être réglé, je le remercie de son offre.

[Français]

LES FINANCES

QUESTION RELATIVE À UNE DEMANDE DES PROVINCES QUE L'IMPÔT VERSÉ PAR LA BELL CANADA AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL LEUR SOIT TRANSFÉRÉ

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.